

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2014

Présents : MM. BERNOS, MORA, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, Mme VOELTZEL, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LUCBEREILH, Mme FOIX, LACRAMPE, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, DALL'ACQUA, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
	Henriette BONNET	à	Gérard ROSENTHAL
	Rosine CARDON	à	Hervé LUCBEREILH
	Pierre SERENA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Didier CASTERES	à	Maité POTIN
	Aracéli ETCHENIQUE	à	Daniel LACRAMPE
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Auréli GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY

Suppléants : Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Excusés : Joseph LEES

REQU

le 10 DEC. 2014

RAPPORT N° 141127-21-ECO

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE-MARIE

PARC D'ACTIVITES DU GABARN : CONVENTION AVEC PYRENEES TOURBE

M. LACRAMPE précise que dans le cadre de l'aménagement du Parc d'Activités du Gabarn, l'entreprise LABORDE doit notamment réaliser une plateforme et un bassin de rétention qui vont nécessiter un décaissement conséquent. Un volume important de terre, composée de tourbe et d'argile, doit être extrait et dégagé de la zone.

Du fait de sa proximité et de la spécificité, la société Pyrénées Tourbe d'Ogeu avait été démarchée par nos services pour le rachat de ce matériau, qui aurait dû être évacué en décharge par l'entreprise chargée du chantier, cette mesure étant par ailleurs précisée dans le cahier des charges du marché.

Un accord est intervenu depuis entre la CCPO et Pyrénées Tourbe. Le volume concerné est évalué à 6 000 m3 et le prix de vente fixé à 3€ TTC/m3.

Une convention, qui précise les modalités pratiques et financières de cet accord, sera signée avec Pyrénées Tourbe.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** la CCPO à vendre à la Société Pyrénées Tourbe un volume de terre de 6 000m³ au prix de 3.00 € TTC/m³, soit un prix total de 18 000 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention avec Pyrénées Tourbe
- **APPROUVE** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 27 novembre 2014

Suivent les signatures

Affiché le 20.12.14



Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Daniel LACRAMPE', written over a horizontal line.

Daniel LACRAMPE

REÇU

le 10 DEC. 2014

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE